



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Genève, le 31 octobre 2012

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

26, Chemin de Joinville - 1216 Cointrin

Tél.: 04122 918 02 30 Fax: 04122 74 00 71

E-mail: mission.senegal@ties.itu.int

Temps de parole 1'27

DECLARATION DU SENEGAL

A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU JAPON

Madame la Présidente,

Je souhaite la bienvenue à la délégation du Japon et remercie Son Excellence M. Hideaki UEDA, pour la qualité de la présentation faite du Rapport national au titre du 2^{ème} cycle de l'Examen périodique universel (EPU).

Ma délégation se félicite des réalisations accomplies par le Japon dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues du premier examen en mai 2008.

Ma délégation salue en particulier les dispositions prises pour la ratification d'un certain nombre de Conventions internationales relatives aux droits de l'homme et le projet de création d'une Institution nationale des droits de l'homme.

Pour terminer, nous souhaitons formuler, avec nos vœux de succès, les recommandations suivantes à la délégation japonaise :

- Poursuivre la formation en droits de l'homme des agents publics ;
- Renforcer la promotion du genre et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Je vous remercie.